Paris, le 1er février 2023

**Les fédérations syndicales représentatives de l’énergie dénoncent le double discours de la CRE et du Gouvernement face à la crise de l’énergie**

Alors qu’elle se mobilise contre la profonde régression sociale que constitue la réforme des retraites voulue par le Gouvernement et menée au pas de charge au mépris de la démocratie sociale, l’Interfédérale composée des fédérations syndicales représentatives (FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines) est plus que jamais mobilisée pour défendre une juste régulation des prix de l’énergie et les missions de service public du secteur énergétique.

Fidèle au combat qu’elle mène depuis janvier 2022 aux côtés des associations de consommateurs, l’Interfédérale dénonce le double discours actuel de la Commission de Régulation de l’Énergie (CRE) et du Gouvernement qui, face à la crise des prix, font semblant de défendre les Français et l’économie du pays en ne remettant nullement en cause la primauté du sacro-saint marché, pourtant à l’origine de la crise et profond facteur de régression sociale en exposant les consommateurs à la volatilité et à l’explosion des prix de l’énergie.

La crise des prix de l’énergie, du fait de leur flambée et de leur volatilité, frappe en effet de plein fouet tous les consommateurs qui ont été privés de la protection des tarifs réglementés au nom des règles européennes de la concurrence, que les gouvernements successifs ont acceptées aveuglément depuis près de 30 ans, sans jamais en mesurer les conséquences.

Si le Gouvernement a récemment mis la pression sur les fournisseurs d’électricité pour qu’ils respectent un plafond de 280 € par MWh dans leurs offres commerciales, l’Interfédérale n’oublie pas, elle, les pratiques prédatrices de ces fournisseurs alternatifs, comme en attestent les enquêtes lancées ces derniers mois et encore très récemment, et leur opportunisme de passagers clandestins du système électrique qui n’investissent pas dans la sécurité énergétique des Français.

Le Gouvernement fait preuve d’une incroyable indécence en criant victoire avec ce plafond de 280 €. Comment peut-il croire que ce plafond est réellement de nature à éviter la catastrophe économique à laquelle les boulangers, TPE et PME font face ? Comment peut-il faire confiance à des fournisseurs coupables de pratiques commerciales délétères, n’en déplaise à Bruno LE MAIRE qui croit encore que « *les fournisseurs jouent le jeu* » ?

Et surtout, comment peut-il oublier les marges que ces mêmes fournisseurs alternatifs font en bénéficiant de l’accès à 100 TWh d’AReNH à un prix d’ami de 42 €/MWh sur le dos d’EDF, alors même qu’ils avaient juré la main sur le cœur en 2022 qu’ils retranscriraient intégralement la compétitivité de l’AReNH dans leurs offres commerciales ?

De son côté, la CRE fait preuve de la même indécence en actant froidement, à peine trois jours après la mobilisation des boulangers, une évolution inédite des tarifs réglementés de vente d’électricité (TRVE) de 108,9 %. Comment peut-elle se retrancher derrière le droit et le principe de contestabilité des tarifs pour envisager rien de moins qu’un doublement du prix d’un bien qui est pourtant de première nécessité et essentiel à tous les secteurs de notre économie ?

Proposer une telle augmentation, même si un plafonnement de la hausse à 15 % a déjà été annoncé par le Gouvernement, c’est cautionner le principe de contestabilité des tarifs, quels qu’en soient les effets pervers, comme c’est accepter sans broncher l’exposition des consommateurs aux dérives des prix de marché. C’est aussi acter, mécaniquement, une nouvelle hausse de l’inflation alors que l’économie du pays est loin d’être sortie de la crise des prix de l’énergie et que les ménages peinent à satisfaire des besoins fondamentaux.

Au regard des réalités sociales et sociétales que vivent notre pays et ses citoyens, et de l’extrême sensibilité politique du débat tarifaire, l’Interfédérale considère que le Gouvernement et la CRE gagneraient à mettre leur énergie à obtenir une véritable réforme du marché européen de l’énergie, à défendre la fin du principe de contestabilité des tarifs et à changer d’approche et de méthode dans la construction tarifaire.

Mettre fin au double discours consistant à prétendre vouloir protéger les Français des conséquences des défaillances du marché tout en en cautionnant les règles et les profiteurs, et ce en mobilisant des ressources publiques qui seraient pourtant bien plus utiles au redressement des services publics, c’est là le meilleur service qu’ils pourraient rendre aux Français. Si Bruno LE MAIRE est sincère quand il déclare « *lancer la chasse aux dépenses* », qu’il commence par arrêter de dépenser l’argent public et celui d’EDF pour soutenir les fournisseurs alternatifs !

L’Interfédérale tient à rappeler que ceux qui qui assurent la sécurité énergétique des Français au quotidien, n’en déplaise aux traders et profiteurs d’AReNH qui n’ont aucune honte à déclarer leur refus d’être pris pour des « boucs émissaires » ou des « pigeons », ce sont les hommes et les femmes qui opèrent un parc industriel créé par des visionnaires sachant conjuguer service public, performance économique, intelligence tarifaire et indépendance énergétique.

Si les salariés du secteur énergétique se mobilisent aujourd’hui, ce n’est pas uniquement pour défendre leur modèle social, mais c’est aussi pour défendre leurs valeurs de service public qui guident le secteur depuis 1946, et qui ont conduit nos fédérations à engager des recours, avec les associations de consommateurs, contre la livraison supplémentaire d’AReNH en 2022. Les cris d’orfraie des fournisseurs alternatifs contre le plafonnement de 280 € demandé par le Gouvernement n’arriveront pas à faire oublier qu’avec un sourcing AReNH à 42 €, ils ne sont bel et bien ni pigeons, ni boucs émissaires, bien au contraire !

A l’heure d’une commission d’enquête sur la perte de souveraineté énergétique, l’Interfédérale appelle le Gouvernement et la CRE à cesser de soutenir idéologiquement une façade concurrentielle sans aucune plus-value pour le consommateur et de désormais choisir la priorité qu’est la protection réelle et durable des Français !

Dans cette perspective, l’Interfédérale demande au Gouvernement, non d’utiliser l’argent des Français pour compenser les fournisseurs d’énergie qui ne veulent pas payer « *pour les engagements de l’État* » en matière de bouclier tarifaire, mais de récupérer auprès de ces profiteurs de crise les ressources indument captées avec l’AReNH afin de financer le bouclier tarifaire et de renforcer les moyens d’EDF pour investir dans ses outils industriels, et donc la sécurité énergétique des Français.